



Ordre du jour de l'Assemblée Générale d'Hiver

Samedi 5 Octobre 2024

Salle René Cassin – Saint-Sulpice-la-Pointe

De 08h15 à 09h00

- Pointage des représentants des clubs (listing footclubs ou footcompagnon)

A partir de 0900 : Début des Travaux

I. Assemblée Générale Statutaire

1. Introduction / Accueil Par le Président

- Ouverture par le Président du District du Tarn de Football
- Présentation des personnalités présentes et excusées
- Accueil par Mme. Laetitia THOMAS, Présidente de l'Union Sportive Saint-Sulpice
- Accueil par Mr. Le Maire de Saint-Sulpice ou son représentant
- Décompte des présents et quorum

2. Ouverture de l'AG

- Adoption du PV de l'Assemblée Générale d'Eté du 6 Juillet 2024 à Terssac

VOTE 1

- Intervention du Président du DTF

PARTIE FINANCIERE (Trésorier Général)

- Bilan et compte de résultat arrêtés au 30 juin 2024
- Intervention du Commissaire aux Comptes
- Adoption des Comptes Annuels au 30 juin 2024

VOTE 2

- Proposition d'affectation du résultat
- Adoption de l'affectation du résultat

VOTE 3

Interventions des personnalités

Questions Diverses

CLOTURE DE L'AG STATUTAIRE



Ordre du jour de l'Assemblée Générale d'Hiver Samedi 5 Octobre 2024 Salle René Cassin – Saint-Sulpice-la-Pointe

II. Assemblée Générale Elective

1. Election du Comité Directeur du District du Tarn de Football pour la mandature 2024-2028

Explication du déroulement des opérations de vote par le Président de la Commission de Surveillance des Opérations Electorales

Intervention (1 minute maximum) du/des candidat(s) tête(s) de liste pour l'élection du Comité Directeur de la mandature 2024-2028.

Election du Comité Directeur du District du Tarn de Football pour la mandature 2024-2028

VOTE 4

Allocution du Président Elu

2. Election des Délégués représentant les clubs de District pour les Assemblées Générales de la LFO de la Saison 2024-2025

Explication du déroulement des opérations de vote par le Président de la Commission de Surveillance des Opérations Electorales

Présentation des Candidats

VOTES (autant de votes que de candidats, soit 8)

Proclamation des Résultats

3. Clôture de l'Assemblée Générale Elective

4. Remise des Récompenses

5. Pot de l'Amitié